

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un ajout de la 5G sur un site existant

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	9 ^{ème}
Nom de site	ST GEORGES NAVARIN	Numéro	116U8
Adresse du site	18-20, rue de Navarin	Hauteur	R+4 (33,01 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Bureaux
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 3 antennes inactives.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	24/10/2019
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	18/11/2020
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	18/01/2021

Historique et contexte	Site expérimental 5G (autorisation ARCEP)
------------------------	---

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 10°, 140° et 240°.		
Distance des ouvrants	Pas d'ouvrant dans un rayon de 10m des antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G : 10° <5V/m - 140° <5V/m - 240° <4V/m 5G : 10° <4V/m - 140° <3V/m - 240° <3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	36,54 m		

Incidence visuelle

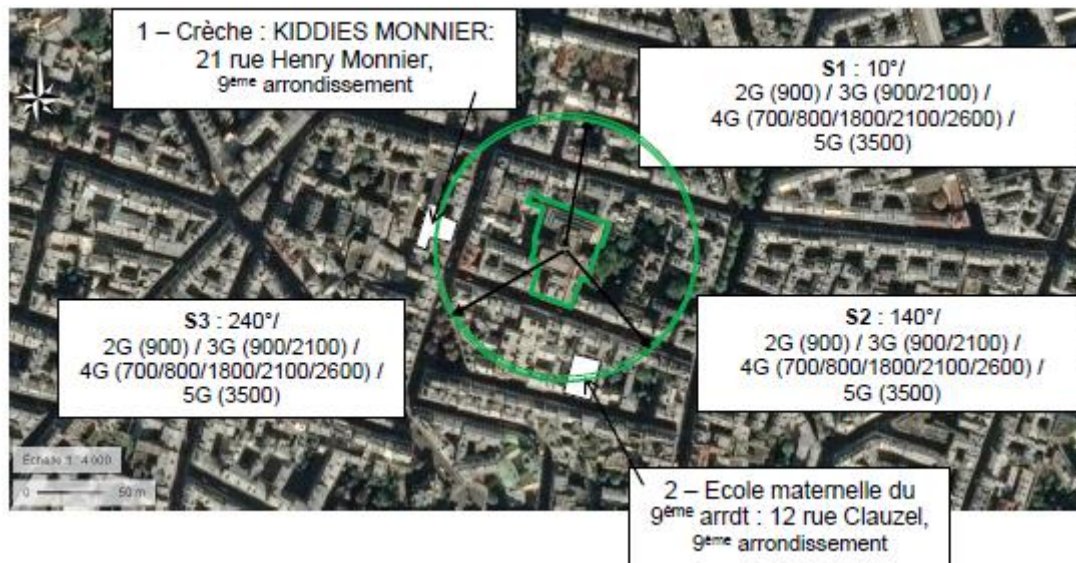
Description des antennes	Ce Projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 10°/140°/240° (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 antennes panneaux activées en 5G pour les azimuts 10°/140°/240°
Intégration antennaire	Aucune modification
Zone technique	Aucune modification

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



numéro	Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/M
1	Crèche : KIDDIES MONNIER	21 rue Henry Monnier 75009 PARIS	H=25.5m	non	90.8 m	<1 V/m
2	Ecole maternelle : école maternelle du 9 ^{ème} arrdt.	12 rue Clauzel 75009 PARIS	H=21m	non	81.5 m	<1 V/m

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



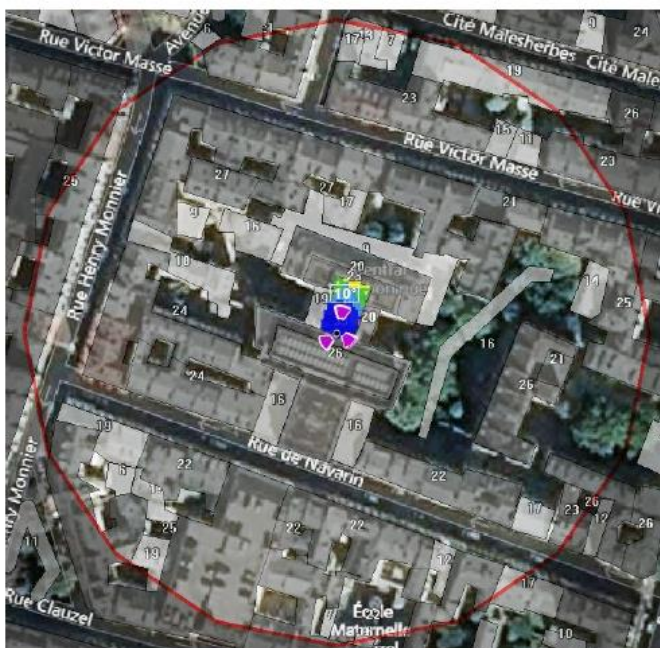
Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G

	Azimut 10°	Azimut 140°	Azimut 240°
Niveau Maximal (V/m)	entre 4 et 5	entre 4 et 5	entre 3 et 4
Hauteur (en m)	28.50	22.50	22.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation pour le 3500MHz (5G)

Azimut 10°
Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 10, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 28.50 m.



Azimut 140°
Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 140, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50 m.



Azimut 240°

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 240, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 25.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Light Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Blue

	Azimut 10°	Azimut 140°	Azimut 240°
Niveau Maximal (V/m)	entre 3 et 4	entre 2 et 3	entre 2 et 3
Hauteur (en m)	28.50	22.50	25.50

Vue des Antennes Avant/Après



AUCUN CHANGEMENT

Vue des Azimuts

Azimut 10°



Azimut 140°



Azimut 240°

